



SOMMAIRE

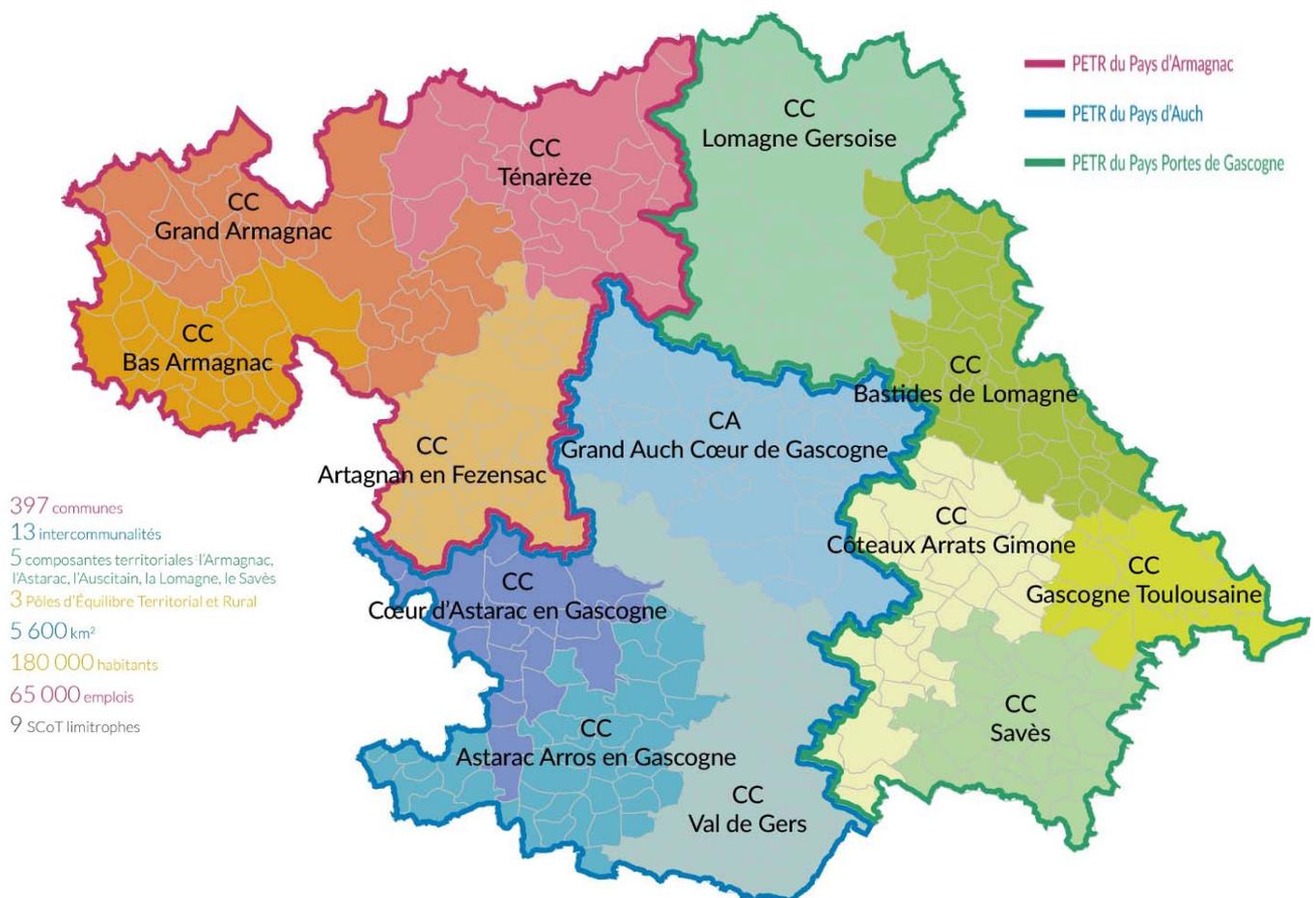


LE SYNDICAT MIXTE	p 2
ANNEE 2023	p 5
QUELQUES CHIFFRES 2023	p 9
PERSPECTIVES 2024	p 11

LE SYNDICAT MIXTE

Composition

13 intercommunalités membres



Missions

Les missions du Syndicat mixte sont :

- Fédérer les intercommunalités comprises dans le périmètre du SCoT de Gascogne
- Elaborer, suivre, évaluer et faire évoluer le SCoT
- Apporter sa contribution en tant que personne publique associée dans



l'élaboration des documents d'urbanisme et autres documents/projets en lien avec la planification

- Donner son avis sur les procédures d'urbanisme
- Donner son avis au Préfet sur les demandes de dérogation à l'ouverture à l'urbanisation
- Conseiller et accompagner des communes et / ou des intercommunalités dans la construction de leurs projets d'urbanisme
- Participer aux réflexions d'élaboration des schémas d'échelle départementale, régionale et nationale (ex : le Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires...)
- Veille et anticipation sur les évolutions législatives

Organisation politique

En 2022 l'organisation politique n'a pas évolué au regard des deux précédentes années.

Le Syndicat mixte réunit la Communauté d'Agglomération Grand Auch Cœur de Gascogne (CA) et 12 communautés de communes (CC) du département du Gers.

Les élus qui siègent au Comité syndical sont des élus des intercommunalités membres du syndicat. Le Comité syndical est l'organe délibérant du Syndicat mixte et c'est aussi un lieu d'échanges où les élus dessinent l'avenir de 397 communes. Il compte 54 élus : 27 titulaires et 27 suppléants.

Le **Bureau** est l'organe exécutif du Syndicat mixte. Il compte 13 membres qui représentent les intercommunalités. Il est composé du Président Hervé LEFEBVRE, de 9 vice-présidents, et de 3 autres membres. Il se réunit dès que nécessaire pour les questions de gestion budgétaire, de suivi de projets impactant le territoire. Il prépare les avis sur les projets d'urbanisme (PLU, PLUI, carte communale, dérogation à l'urbanisme limité ...) dont la délégation de la compétence a été faite au Président.

Le Comité de Pilotage

Le Comité de Pilotage, ou CoPil, est l'instance qui a pour mission d'élaborer le SCoT de Gascogne et de préparer son suivi et sa mise en œuvre. Il compte 21 membres dont le noyau dur est constitué des 13 membres du Bureau auxquels s'ajoutent les 2 sénateurs gersois parce qu'ils sont les porte-paroles des territoires au niveau national. 1 représentant pour chacune des deux associations des maires (Association des Maires de France et Association des Maires Ruraux) et chacun des trois

Les membres du Bureau

Président

Hervé LEFÈBVRE

Vice-présidents

Bénédicte MELLO

François RIVIÈRE

Alain SCUDELLARO

Jacques CHABREUIL

Andrew CAVALIÈRE

Christian FALCETO

Philippe BRET

Gaëtan LONGO

Gérard ARIES

Membres

Patrick BET

Muriel LARRIEU

Jean DUCLAVÉ

pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR), 1 représentant du Département car ces organismes seront des acteurs clés de la mise en œuvre du SCoT. Par ailleurs, 3 maires de communes rurales nommés par le Président sur la base de leur implication dans les précédentes phases de l'élaboration du SCoT et ayant manifesté leur intérêt à poursuivre leur investissement sont également membres du Copil.

Organisation technique

L'administration du Syndicat mixte compte 4 agents. Au-delà des questions techniques, administratives, logistiques et financières, ils préparent les éléments d'aide à la décision aux élus et pilotent l'élaboration et désormais la mise en œuvre du SCoT de Gascogne.

Claire CÉRON
Directrice

Christine SANCHEZ-MARTIN
Chargée de mission urbanisme

Raphaël GOUILL
Chargé d'études SIG

Sophie FERRERO
Assistante de direction



ANNEE 2023



BUDGET

BP et cotisations

- Fonctionnement : 405 415,39€
- Investissement : 165 032,63 €
- Cotisation : 2 €/habitant

Résultats

- Fonctionnement : + 20 320,74 €
- Investissement : + 66 926,39 €
- Résultat global : + 87 247,13 €

AXES DE TRAVAIL

Administratif

- Montage réunions ;
- Réponse aux appels téléphoniques, mails et courriers ;
- Préparation des instances du Syndicat mixte ;
- Tenue des agendas ;
- Formations des agents ;
- Documents budgétaires ;
- Comptabilité (récupération gestion, gestion comptable et préparation passage M57) ;
- Paie ;
- Gestion de la carrière des agents (arrêtés, contrats...)
- Interface avec les prestataires ;
- Gestion des indemnités des commissaires enquêteurs et de leurs cotisations ;
- Gestion courante (courrier, revue de presse, frais de mission, gestion fournitures, archivage...).

SCoT de Gascogne

- Finalisation de l'approbation (relecture, échanges EPCI, déminages...)
- Approbation du SCoT de Gascogne le 20 février 2023 ;

- Télétransmission du SCoT sur le Géoportail (webinaire, CNIG, DDT, télétransmission...)
- Gestion de la récupération des accusés de réception des délibérations et réalisation des affichages réglementaires ;
- Sortie de la commune de Fontenilles ;
- Pédagogie : sensibilisation des élus par la participation aux instances communautaires, des PETR, des associations des maires ou du Département du Gers, mise en place de webinaires... ;
- Communication : accompagnement suivi des outils déjà mis en place ;
- Juridique : conseil sur la finalisation de l'élaboration du SCoT de Gascogne ;
- Préparation de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme en lien avec l'Etat.

Accompagnement des communes dans leur projet d'urbanisme

- Préparation et participation aux réunions de Personnes Publiques Associées
- Participation aux réunions de travail hors temps de procédure (à la demande des communes ou intercommunalités)
- Conseil auprès des communes ou intercommunalités qui sollicitent le Syndicat sur leur(s) projet(s) ;
- Réponse aux diverses sollicitations ayant trait au foncier pour les communes, intercommunalités, particuliers, promoteurs...

Avis sur les procédures d'urbanisme

- Examen des dossiers
- Proposition de rédaction des avis
- Présentation et discussion en Bureau
- Préparation et participation aux CDPENAF
- Préparation et participation aux CDAC
- Préparation et participation aux Cotech Pôle ENR

Mise en œuvre du SCoT

- Accompagnement aux PLUi ;
- Réflexion sur les outils / thématiques à développer ;
- Développement d'outils d'analyse de la compatibilité (tableaux de bord, cartographies...)
- Travail sur la ressource en eau ;
- Travail sur l'armature ;

- Début du suivi du SCoT de Gascogne : utilisation dans la conférence des élus et transmission des données aux EPCI (échelle EPCI/armature/communes) ;
- Pédagogie : sensibilisation des élus par la participation aux instances communautaires, des PETR, des associations des maires ou du département, mise en place de webinaires...
- Participation et contribution aux travaux menés par d'autres acteurs : mobilité, modes de vie, santé, habitat, PCAET, PVD, foncier, énergie, TVB, biodiversité, agriculture, PNR Astarac, climat, prospective, observatoires, charte forestière Astarac, haies, nouveaux modèles d'aménagement, nouveau modèle territorial, ERC...
- Rencontre d'acteurs (commerces, associations)
- Travail avec les services ADS (analyse de toute saisine, échanges sur la compréhension et les attendus du SCoT, rappel des risques juridiques...)
- Réflexion sur le montage d'observatoire(s) pour répondre à une demande politique ;
- Veille juridique (foncier, photovoltaïque, nomenclature, SRADDET, zones d'accélération) et échanges avec notre cabinet juridique ;
- Conférence des élus (portage, préparation et tenue de A à Z tant sur la forme que le fond).



SIG

- Travail avec les intercommunalités sur l'inventaire des ZAE afin d'harmoniser les rendus (réunions, note technique), travailler à des définitions partagées et un meilleur suivi ;
- Rendre pleinement opérationnel le SIG, et le mettre à disposition des intercommunalités et communes ;
- Mise en place de conventions d'échanges de données et préparation/fourniture de données ;
- Extraction, intégration et mise en forme des indicateurs ;
- Compréhension des observatoires mis à disposition sur le foncier ;
- Outil d'aide pour le travail de compatibilité.
- MEOSS : Restitution des travaux des 3 thématiques sur les 3 territoires de PETR, participation à un projet expérimental sur des images super-résolution.

Communication

- Suivi et mise à jour du site internet
- Revue de presse quotidienne (presse locale et spécialisée)
- Préparation et participation aux échanges sur l'évolution du SRADDET Occitanie
 - Suivi de la modification à venir pour mettre le SRADDET en conformité avec la Loi Climat et Résilience ;
 - Préparation et participation aux travaux techniques et politiques menés dans ce cadre et organiser le travail au niveau départemental.
- Pôle ENR
 - Participation et contribution aux comités de pilotage
 - Analyse et participation aux CoTech du pôle ENR
- ENS Participation et contribution aux comités de pilotage et comités techniques (cahier des charges, réunions).
- Suivi de l'Observatoire Départemental de l'Habitat
- Suivi des SAGE Neste et rivières de Gascogne et Vallée de la Garonne
- Préparation et participation aux échanges interscot grand bassin toulousain :
 - Suivi et dynamisation le travail avec les SCoT voisins ;
 - Chantiers métier eau & ENR, Comité Technique, travaux préparatoires, nouveaux modèles territoriaux, rencontres interSCoT logistique.
- Participation et suivi aux réflexions et travaux de la Fédération nationale des SCoT
 - Participation à l'organisation des RNS ;
 - Pilotage du club technique
 - Préparation et participation au CA
 - Participation à l'étude renaturation
 - Pilotage du club mise en œuvre ;
 - Contribution au Schéma Régional des Carrières ;
 - Préparation et participation au comité régional de l'énergie
 - Référent élu Occitanie et référente technique Occitanie
 - Participation aux travaux de la conférence des SCoTs et préparation à la conférence de gouvernance ZAN
- Partage d'expérience
 - Réponse aux sollicitations d'EP SCoT et intercommunalités, acteurs (économiques, universitaires...):
 - Présentation aux DDTM d'Occitanie du travail mené
 - Participation à réflexion ZAN CAUE Occitanie

Autres

- Veille juridique / propositions et suivi des évolutions législatives, réglementaires et jurisprudentielles

QUELQUES CHIFFRES 2023



Administration du Syndicat mixte

- Comité syndical : 5
- Bureau compatibilité électronique : 26 dont

SCoT de Gascogne

- Approbation du projet de SCoT de Gascogne
- CoPil mise en œuvre : 5
- 2 rencontres avec le Préfet du Gers
- 4 réunions des EPCI avec le Préfet du Gers sur l'articulation entre les documents d'urbanisme et le SCoT de Gascogne ainsi que sur le PLUi
- 1 rencontre avec la Sous-Préfète de Condom
- 2 rencontres avec la DDT
- Préparation de l'approbation

Accompagnement, suivi et avis sur les procédures d'urbanisme

- Préparation et participation à des réunions sur les projets d'urbanisme des communes et intercommunalités du Scot de Gascogne : 34
- Participation aux réunions de procédures : 34
- Dossiers examinés pour avis: 71
- Dossiers examinés pour la Commission Départementale de Protection des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF 32) : 25
- Pôle ENR : 10

Communication

- 195 mises à jour du site web, 110 documents mis en téléchargement

- Plus 271 articles introduits dans la revue de presse
- 4 articles de presse uniquement sur le SCoT

Autres travaux

- Participation aux cotech Pôle ENR et réunions préparatoires
- Observatoire départemental de l'Habitat : 1 réunion
- Observatoire départemental de la biodiversité et SDENS : 1 réunion
- Fédération nationale des SCoT :
 - Instances officielles : 4 CA, 3 Clubs techniques, 1 assemblée générale, 1 Conférence technique, 1 séminaire
 - Participation à la préparation des Rencontres nationales des SCoT de Nîmes
 - Animation et suivi des réflexions des SCoT sur le Schéma régional des carrières
 - Conférence régionale des SCoT : animation et pilotage des travaux préparatoires et de la Conférence de Gouvernance ZAN
 - Préparation des temps d'échange SRADDET



PERSPECTIVES 2024



Par délibération n°2024_C02 du 22 février 2024, le Comité syndical a délibéré et a décidé à l'unanimité de prendre acte de la tenue du Débat d'Orientations Budgétaires pour 2024 et des orientations demandées par le Comité. Les objectifs suivants pour le Syndicat mixte du SCoT de Gascogne en 2024 :

Administration générale

- Budget et comptabilité
- Gestion des ressources humaines et de la paie
- Préparation et suivi des Bureaux et Comités
- Gestion administrative courante
- Télétransmission et affichage des avis et délibérations

Mise en œuvre du SCoT de Gascogne

- Réflexion sur les outils / thématiques à développer ;
- Travail sur la ressource en eau ;
- Travail sur l'armature ;
- Début du suivi du SCoT de Gascogne
- Pédagogie : sensibilisation des élus par la participation aux instances communautaires, des PÉTR, des associations des maires ou du département, mise en place de webinaires...
- Décryptage de prescriptions
- Articulation des stratégies et programme avec le SCoT de Gascogne
- Communication : accompagnement suivi des outils déjà mis en place ;
- Juridique : conseil sur les évolutions législatives, notamment la gestion de la ressource foncière

Accompagnement et avis de compatibilité

- Accompagnement et conseil auprès des communes et intercommunalités en cours de procédure
- Conseil auprès des communes ou intercommunalités qui sollicitent le Syndicat
- Rendu des avis pour les PLU et cartes communales arrêtés ainsi que tout autre avis règlementaire (SCoT voisins, par exemple)

- Suivi et préparation des décisions de la CDPENAF et de la CDAC
- Analyse et participation aux CoTech du pôle ENR ;

SRADDET

- Suivi de la modification pour mettre le SRADDET en conformité avec la Loi Climat et Résilience ;
- Préparation pour et un participation collective aux temps de concertation ;
- Animation et pilotage des travaux techniques et politiques menés dans le cadre de la conférence des SCoT d'Occitanie pour préparer la conférence de gouvernance

InterSCoT

- Dynamiser le travail avec les SCoT voisins
- Participer activement aux travaux de l'InterSCoT du Grand Bassin Toulousain dans l'intérêt du SCoT de Gascogne (SRADDET, ZAN...)

Communication

- Actualisation, suivi et pilotage des outils existants (site web, plaquette de présentation...)
- Développement ou adaptation d'outils pour participer à la mise en œuvre du SCoT

Autres

- Suivre l'avancement du PNR Astarac
- Suivi des conventions petites villes de demain et contrats bourg centre
- Suivre l'avancement du SAGE Neste et rivières de Gascogne
- Afin d'assurer au mieux les missions demandées par les élus, le recrutement pour un an d'un géomaticien interviendra pour le 1^{er} septembre 2024. Raphaël Gouill pourra ainsi se consacrer à 100% de son temps à l'accompagnement des territoires et des projets en soutien à Christine SANCHEZ.

Syndicat mixte
SCOT
de Gascogne

ZI ENGACHIES
11 rue Marcel Luquet
32000 AUCH
05 62 59 79 70
contact@scotdegascogne.com

Des territoires, un avenir



www.scotdegascogne.com